



HABILITATION BF-HF

Chargé de chantier et Exécutant canalisation enterrée sous-tension

Personnel non-électricien

OBJECTIF(S)

- ✓ Superviser en toute sécurité des travaux en fouilles dans la zone d'approche prudente des canalisations électrique enterrées sous tension rendues visibles pour un exécutant ou un chargé de chantier
- ✓ Connaître et faire appliquer les instructions et consignes de sécurité applicable aux opérations suivantes : Nettoyer une canalisation souterraine en vue de reconnaître sa nature ou ses accessoires ; effectuer un RIPAGE ; effectuer un soutènement ; ouvrir un fourreau en vue de reconnaître son contenu ; mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Tout personnel devant superviser des travaux non électriques en fouille dans la zone d'approche prudente des canalisations enterrées

PRÉREQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

DURÉE

Formation initiale : 10H30 (1,5jours).

Recyclage : 10H30 (1,5 jours).

DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 stagiaires.

PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation

Tronc commun TCF

- ✓ les grandeurs électriques,
- ✓ les effets du courant électrique sur le corps humain
- ✓ les zones d'environnement
- ✓ matériels électriques souterrains
- ✓ risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolés enterrées
- ✓ l'habilitation BF HF
- ✓ les modes opératoires
- ✓ procédure à appliquer lors d'un endommagement

Module BF HF

- ✓ Les documents et les acteurs
- ✓ Les limites de l'habilitation
- ✓ Les risques et les mesures de prévention :
- ✓ Ripage
- ✓ Soutènement
- ✓ Nettoyage
- ✓ Ouverture de fourreau
- ✓ Le rôle de l'encadrant de chantier

Travaux pratiques : Application des modes opératoires

- ✓ Ripage
- ✓ Soutènement
- ✓ Nettoyage
- ✓ Ouverture de fourreau
- ✓ mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires

Évaluation des connaissances des stagiaires

- ✓ Évaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Exposés, démonstrations.
Mises en situations pratiques.
Le de roulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée,
Vidéos / diaporamas
Plateau technique fouille
Consignes générales et particulières PdP, Autorisation de travail, DICT, Avis pour tiers,
modes opératoires

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur.

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Périodicité de recyclage selon la norme : 5 ans.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Pièce d'identité.

Titre d'habilitation si recyclage et Instruction Permanente de Sécurité (IPS) propre à l'entreprise.